



comment faire pour etre défendu Pour un litige avec La caf ?

Par **Mickaelevy**, le **14/03/2019** à **02:20**

Bonjour . Depuis novembre 2017 , ou j avais un rendez vous avec La caf à mon domicile , je suis sans cesse sous la pression d une contrôleuse . En effet , je n ai pas pu être présent lors du contrôle . Par contre , Ma co locataire à eu droit elle aussi à un contrôle très éprouvant car elle , etait présente. Én ce qui me concerne , je fais plusieurs fois des déplacements à l étranger (Tunisie) ét Bien entendu mon passeport est rempli de tampons . Je ne savais pas que l on était limité à une durée Bien précise à l étranger . Aujourd'hui , On me demande de fournir (Ce que j ai deja envoyé) Toutes Les pages de mon passeport et Mes relevés bancaires depuis octobre 2015 . J ai une un RSA actif 480€/mois jusqu'en fin 2018 et maintenant 214€ (prime d activité) . Je viens de recevoir un mail m indiquant que je vais etre bientôt convoqué. Je suis en pleine dépression et n en dors plus .. que dois faire ? Merci de m aider . Cordialement . Mr Levy

Par **youris**, le **14/03/2019** à **11:39**

bonjour,

comme vous n'avez pas été présent lors du précédent contrôle, je vous conseille de vous rendre à la prochaine convocation.

si vous n'avez rien à vous reprocher, pourquoi cette convocation vous met-elle dans cet état ?

salutations

Par **jodelariege**, le **14/03/2019** à **12:21**

bonjour, la CAF veut donc vérifier le temps passé en France et en Tunisie car il y a des règles à respecter:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F994>

lire à "résidence stable et effective".....